

**Ministry of Education****Ministère de l'Éducation**

Capital and Business Support  
Division

Division du soutien aux  
immobilisations et aux affaires

315 Front Street West  
15<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 0B8

315, rue Front Ouest  
15<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2024:B15**

Date : 22 octobre 2024

Destinataires : Directions de l'éducation  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers des  
administrations scolaires  
Cadres supérieurs de l'administration des affaires  
Chefs des installations

Expéditrice : Didem Proulx  
Sous-ministre adjointe  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

Objet : **Orientation relative à la ventilation dans les écoles et  
rapports publics sur la réfection des écoles**

---

Il est rappelé aux conseils scolaires que conformément à la note de service **2023: B11 La ventilation dans les écoles en 2023-2024**, ils doivent **continuer à améliorer la ventilation des écoles** en continuation des mesures importantes qui ont été prises pour maintenir des environnements d'apprentissage modernes et sains et à reconnaître les effets de la qualité de l'air intérieur sur le bien-être des élèves et du personnel.

Une somme de 29,5 millions de dollars est prévue à l'Allocation pour le fonctionnement des écoles du financement principal de l'éducation pour soutenir ces améliorations, et les conseils ont aussi à leur disposition un budget annuel de 1,4 milliard de dollars destiné à la réfection des écoles.

L'Ontario a été parmi les premiers à déployer des unités HEPA dans les écoles, et ces unités sont toujours obligatoires aux endroits suivants.

- Classes de jardin d'enfants
- Espaces d'apprentissage des écoles dépourvues de ventilation mécanique
- Espaces ventilés mécaniquement qui ne sont pas équipés de filtres MERV-13

Au moment de remplacer les filtres des unités fournies par le Ministère, les conseils scolaires doivent écrire à ApprovisiOntario à [sco.cse@supplyontario.ca](mailto:sco.cse@supplyontario.ca).

Les conseils scolaires sont également tenus de publier les données relatives à la ventilation sur leur site web et de mettre à jour les rapports sur les mesures de ventilation normalisées, qui doivent en outre comprendre les mesures en place dans chaque école.

Les conseils scolaires doivent se tenir informés des données publiées par l’American Society of Heating, Refrigerating and Air-conditioning Engineers (ASHRAE), Santé publique Ontario, Santé Canada et d’autres sources pertinentes. Les documents suivants ont déjà été cités.

- [Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation \(CVC\) dans les immeubles](#)
- [L’utilisation de dispositifs portatifs de filtration d’air](#)
- [Ressources sur la qualité de l’air intérieur](#)

### **NOUVEAU : Rapport sur les investissements dans la réfection des écoles**

Afin de broser un portrait plus complet des travaux en cours pour rénover et améliorer les installations scolaires, les conseils scolaires doivent maintenant afficher publiquement les détails des projets de réfection à un endroit bien visible dans leur site web. Cela comprend :

- les projets de réfection réalisés au cours de l’année scolaire précédente;
- les projets de réfection en cours ou planifiés à l’aide de fonds de l’Amélioration de l’état des écoles (AÉÉ) ou de l’Allocation pour la réfection des écoles (ARÉ).

Exemple

Nom de l’école	Description du projet	Date de début	Date d’achèvement ou date prévue d’achèvement	Pourcentage de complétion
École 1	Remplacement de la toiture	15/05/2024	15/08/2024	100 %
École 2	Remplacement des fenêtres	01/03/2024	25/11/2024	70 %
École 3	Modernisation du système de CVC	01/01/2024	30/12/2024	0 %

Les rapports visant les données de ventilation et les projets de réfection doivent être publiés sur les sites web des conseils scolaires d’ici le 15 décembre 2024, et doivent ensuite être maintenus à jour par les conseils. Veuillez d’abord envoyer une copie des données de ventilation et un lien vers votre rapport sur les investissements dans la réfection des écoles à [capital.policybranch@ontario.ca](mailto:capital.policybranch@ontario.ca).

Je vous remercie de votre engagement continu à maintenir des environnements d’apprentissage modernes et sains pour les élèves et le personnel.

Cordialement,

Didem Proulx  
Sous-ministre adjointe  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c. c. Cadres supérieurs de l'administration des affaires

Direction générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Direction générale, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)

Direction générale, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)

Direction générale, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)

Direction générale, Conseil ontarien des directions de l'éducation (CODE)

Direction générale et secrétariat-trésorerie, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)

Secrétariat général, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)

Secrétariat général, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)

Secrétariat général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)

Présidence, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)

Présidence, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)

Coordination, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-Ontario)

Direction générale, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)

Direction générale, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)

Direction générale, Ontario Principals' Council (OPC)